

Compte rendu de la séance du conseil municipal

Lundi 21 septembre 2026 à 20 h 00

Le conseil municipal, légalement convoqué le 14 septembre 2026, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie Moreau, maire.

Présences

Membres en exercice	15
Présents (14)	Sylvie Moreau, Philippe Garnier, Nathalie Bonnet, Gérard Lemoine, Isabelle Fournier, Thierry Mercier, Christine Lefèvre, Laurent Chevalier, Véronique Girard, Julien Roussel, Camille Perrin, Didier Faure, Sophie Marchand, Émilie Brun
Pouvoirs	Éric Guillot à Émilie Brun
Absents excusés	Aucun
Secrétaire de séance	Laurent Chevalier

Délibérations

Délibération n° 2026-18 — Tarifs d'utilisation du complexe sportif

L'utilisation est gratuite pour les écoles et les associations communales. La location aux structures extérieures est fixée à 25 € de l'heure.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 2026-19 — Conventions d'utilisation avec les associations sportives

Le conseil autorise Madame le Maire à signer les conventions avec l'Union sportive, le Tennis Club et le Cyclo Club, qui précisent les créneaux attribués et les règles d'usage.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 2026-20 — Travaux de réfection de la rue des Tilleuls — avenant n° 1

Un avenant de 14 320 € HT est passé avec l'entreprise titulaire pour le remplacement d'une canalisation d'eaux pluviales découverte en cours de chantier.

Adoptée par 13 voix pour et 2 abstentions.

Délibération n° 2026-21 — Décision modificative n° 1 au budget 2026

Inscription des crédits correspondant à l'avenant et à l'achat de mobilier pour le complexe sportif.

Adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Madame Isabelle Fournier annonce que le repas des aînés aura lieu le dimanche 6 décembre à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55.

Compte rendu affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune le 24 septembre 2026. Les délibérations peuvent être consultées en mairie aux heures d'ouverture.